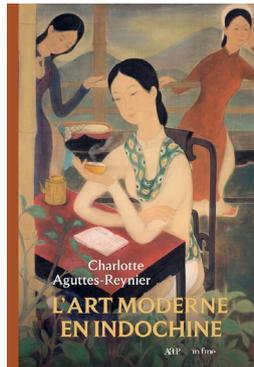
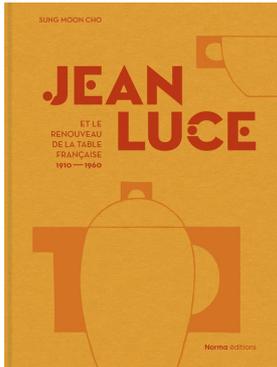




Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts 2024 Présélection des ouvrages finalistes



Réuni le jeudi 20 juin 2024 au Palais de l'Institut de France, le jury du *Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts* a présélectionné les ouvrages suivants parmi les 23 présentés :

Jean Luce et le renouveau de la table française. 1910-1960

de Sung Moon Cho (Editions Norma)

L'art moderne en Indochine. L'École des beaux-arts de l'Indochine

de Charlotte Aguttes-Reynier, (In Fine Editions)

Le Retable de l'Annonciation d'Aix. Récit, prophétie et accomplissement dans l'art de la fin du Moyen Âge

de Christian Heck, (Editions Faton)

Les Djo-Bourgeois, Elise et Georges, architecte-décorateur, créatrice textile

de Stéphane Boudin-Lestienne, (AAM Editions)

Créé en 2002 à l'initiative du Cercle Montherlant et financé depuis cette date par Jean-Pierre Grivory, le Prix du Cercle Montherlant – Académie des beaux-arts récompense chaque année un ouvrage de langue française illustré et consacré à l'art. Doté d'un montant de 10 000 euros, le prix est réparti entre l'auteur (8 000 euros) et l'éditeur (2 000 euros). Il est soutenu, depuis 2023, par Philippe Bénacin, président-directeur général de la société Interparfums.

Le prix sera attribué en octobre prochain. Il sera remis au cours de la séance solennelle de l'Académie des beaux-arts qui se tiendra sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, le mercredi 20 novembre prochain.

Les membres du jury

- Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, président du jury
- François-Xavier de Sambucy de Sorgue, président d'honneur du Cercle Montherlant, co-président du jury
- Roselyne Bachelot-Narquin, ancienne ministre de la Culture
- Francis Baillet, président du Cercle Montherlant
- Philippe Bénacin, président-directeur général de la société Interparfums
- Dominique Bona, de l'Académie française
- Patrick de Carolis, de l'Académie des beaux-arts
- Adrien Goetz, de l'Académie des beaux-arts
- Jean-Pierre Grivory, président directeur général de la Société Parfums Salvador Dali
- Haïm Korsia, de l'Académie des sciences morales et politiques
- Nathalie Obadia, galeriste
- Maryvonne Pinault, mécène et collectionneur
- Edwart Vignot, historien d'art

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique.

Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Hermine Videau – Directrice de la communication et des prix

tél : 01 44 41 43 20

mél : com@academiedesbeauxarts.fr

**Pauline Teyssier
Chargée des relations presse**

tél : 01 44 41 44 58

mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts

23, quai de Conti - 75006 Paris

www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts

 @AcadBeauxarts

 @academiedesbeauxarts